



**Nations Unies Commission économique pour l'Afrique**

**QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES PAYS EN PREVISION DE  
L'EXAMEN ET DE L'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU  
PROGRAMME D'ACTION DE BEIJING QUINZE ANS APRES SON  
ADOPTION (BEIJING+ 15)**

**Nom du pays:** République du Mali

**Nom de la personne chargée  
de coordonner les réponses:** M. Youssouf SANGARE

**Fonction/Titre:** Secrétaire Général du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille

**Adresse:** ACI 2000, Bamako, BP : 2688

**Téléphone – (Fixe):** (223) 20 22 66 59/(223) 20 22 66 60

**- (Mobile):** (223) 66 75 00 29

**Télécopie:** (223) 20 22 75 24

**Courriel:** [youssoufsangare2006@yahoo.fr](mailto:youssoufsangare2006@yahoo.fr)



## INTRODUCTION

### **Questionnaire à l'intention des pays en prévision de l'examen et de l'évaluation de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing quinze ans après son adoption (Beijing) +15**

L'adoption, en 1995, du Programme d'action de Beijing a inauguré une nouvelle ère pour l'autonomisation et la promotion de la femme. Ce programme invite tous les gouvernements à intensifier leurs efforts pour prendre en charge la question de l'inégalité entre hommes et femmes. En réponse à cet appel, les pays africains ont réitéré, en 2004, leur engagement à l'égard des objectifs du programme et de l'égalité entre hommes et femmes de manière générale. C'est ainsi qu'ils se sont engagés à relever les défis identifiés dans la *Synthèse des rapports intérimaires nationaux sur la mise en œuvre des programmes d'action de Dakar et de Beijing (2004)*. Le prochain examen portera donc sur les progrès accompli par les pays après la 7<sup>ème</sup> Conférence régionale africaine sur les femmes (Beijing + 10).

L'Assemblée générale des Nations Unies a chargé les Commissions régionales, notamment la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de suivre la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing. A une réunion récente du Comité femmes et développement, les Etats membres ont pris connaissance du processus d'examen de la mise en œuvre du programme en Afrique et l'ont adopté avec quelques amendements à la session d'août 2008 du Comité.

Le processus d'examen en Afrique sera mené par plusieurs parties intéressées, notamment l'Union africaine et les organismes des Nations Unies. Afin d'assurer l'efficacité de l'examen, le présent questionnaire a pour objet de recueillir des données sur l'état de la mise en œuvre des politiques, programmes et mesures législatives dans le domaine de l'autonomisation et de la promotion de la femme dans votre pays. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir renseigner ce questionnaire de manière participative et en consultation avec toutes les parties intéressées par la mise en œuvre des activités relatives à l'autonomisation et à la promotion de la femme dans votre pays. Le mécanisme national en charge de la question de l'égalité entre hommes et femmes devrait assurer la coordination et fournir la documentation nécessaire à l'appui des réponses.

Les questionnaires dûment remplis seront analysés et résumés par la CEA et les résultats seront publiés dans le *rapport de synthèse* du rapport régional sur Beijing + 15 dans le cadre de la contribution africaine à l'examen et l'évaluation à l'échelle mondiale de Beijing + 15.

Le Secrétaire exécutif de la CEA vous saurais donc gré de bien vouloir renvoyer le questionnaire dûment rempli à la CEA, à l'adresse indiquée ci-après, par l'intermédiaire de la Communauté économique régionale et du Bureau sous-régional de la CEA de votre région:

**The OIC  
African Centre for Gender and Social Development  
Economic Commission for Africa  
P.O. Box 3001  
Addis Ababa, Ethiopia  
Fax: 251 11 551 2785/ 4416**

Les questionnaires sous le format MS Word doivent également être envoyés à l'adresse ci-après:  
eleteane@uneca.org

La date limite de présentation du rapport est fixée au **30 Avril 2009**

Merci par avance pour votre aimable collaboration.

## ACRONYMES

CEA	Commission économique pour l'Afrique
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement ( <i>tenue au Caire (Egypte) en 1994</i> )
DSRP	Document stratégique pour la réduction de la pauvreté
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
VIH	Virus d'immunodéficience humaine

## PREMIERE PARTIE

## Mise en place d'un climat propice

**Préambule:** Dans la présente section, les pays évaluent dans quelle mesure il existe un climat propice à une mise en œuvre efficace du Programme d'action de Beijing. Cette évaluation doit s'appuyer sur les aspects ci-après relatifs à la mise en place d'un tel climat pour la mise en œuvre du Programme:

- a) Dispositifs institutionnels
- b) Engagement à l'égard de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- c) Engagement à l'égard des protocoles continentaux sur l'égalité entre hommes et femmes
- d) Engagement à l'égard des protocoles sous régionaux sur l'égalité entre hommes et femmes
- e) Adoption d'une politique nationale en matière d'égalité entre hommes et femmes
- f) Questions nouvelles pour l'Afrique
- g) Intégration des principes d'égalité entre hommes et femmes aux stratégies nationales de développements et aux documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté (DSRP)

**a) Dispositifs institutionnels en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'équité et de l'autonomisation des femmes**

**1.1** Des dispositifs institutionnels en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'équité et de l'autonomisation des femmes ont-ils été mis en place, conformément aux objectifs stratégiques du Programme d'action de Beijing et aux recommandations des différents examens de sa mise en œuvre?

Oui

Non

Si c'est le cas, veuillez énumérer les différents dispositifs et mécanismes institutionnels existants:

<b>Dispositif institutionnel</b>	<b>Année de mise en place</b>	<b>Fonction(s)</b>
Loi N°06- 045 AN-RM du 05 Septembre 2006 portant d'orientation agricole	2006	-Accès de la Femme à la propriété foncière, aux équipements et participation aux organes de gestion -Financement des programmes et projets intégrés en faveur des femmes
Loi 06- 029 AN- RM du 29 juin 2006 fixant les règles relatives à la prévention, à la prise en charge et au contrôle du VIH SIDA	2006	Accès gratuit aux ARV et aux analyses biologiques des femmes et des hommes
Décret 05- 350 PRM du 04 août 2005 relatif à la prise en charge gratuite de la césarienne	2005	Gratuité de la césarienne
Loi N° 05-047 du 18 Août 2005 portant charte des politiques	2006	Discrimination positive en matière de financement des partis politiques qui ont le plus de femmes élues
Projet de Loi adopté par le Gouvernement en Conseil des Ministres portant création de la commission nationale des droits de l'homme	2009	Promotion des droits humains
Mise en place des programmes et projets d'appui à l'égalité hommes femmes	2005- 2009	-Projet de renforcement des capacités des organisations féminines (RECOFEM) -Programme conjoint des Nations Unies pour la promotion des droits humains et genre (PCDHG) -Projet d'égalité entre les sexes (PROJES) -Projet d'appui au renforcement de l'équité homme- femme pour la réduction des disparités économiques et sociopolitiques (PAREHF3) -Projet des droits humains et équité de genre (PDHEG)
<b>Acte sur le recrutement féminin dans l'armée</b>	<b>2006</b>	<b>L'augmentation du personnel féminin dans la fonction publique, de l'armée et de la sécurité</b>
Adoption de la politique de l'égalité entre les femmes et les hommes du Ministère de la justice	2008	-promouvoir l'égalité entre femme et homme au sein de l'appareil judiciaire -renforcer les capacités des acteurs du système judiciaire -promouvoir l'égalité d'accès à la justice et devant la loi pour les femmes et les hommes -améliorer les services offerts aux justiciables en prenant en compte la sexospécificité
L'élaboration et mise en œuvre d'une politique nationale de l'égalité homme- femme	2008- 2011	-élaborer et mettre en œuvre une politique nationale d'égalité entre les hommes et les femmes devant servir de cadre de référence et d'orientation en matière de développement dans tous les secteurs

1.2 Quelles sont les principales contraintes qui entravent le bon fonctionnement des mécanismes nationaux en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ?

*L'absence de politique nationale en faveur de l'égalité entre homme et femme.*

*Cette politique est encours d'élaboration*

*Pesanteurs socioculturelles, l'insuffisance des ressources et de données sexospécifiques, le manque de synergie entre les différents intervenants.*

b) **Engagement vis-à-vis de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**

*Signature et ratification de la Convention et son protocole facultatif en 2000*

1.3 Quelles nouvelles activités ont été menées en relation avec la Convention depuis l'évaluation de 2004? Quels enseignements ont-ils été tirés?

*Nouvelles activités menées :*

*- Poursuite de la diffusion de la CEDEF auprès des institutions de la République (Gouvernement, Assemblée Nationale, Conseil économique, social et culturel), des universitaires, des forces armées et de sécurité, des praticiens de droit, des communicateurs traditionnels et modernes, des organisations de la société civile et populations.*

*- signature des conventions communautaires dans le cadre de l'abandon de la pratique de l'excision*

*- mise en place de nouveaux mécanismes institutionnels, de programmes et projets*

*Les enseignements tirés :*

*- la problématique de l'égalité Homme-femme est de mieux en mieux posée et connue*

*- l'émergence d'une forte volonté politique*

*- persistance de résistances en raison des facteurs socioculturels*

1.4 Le gouvernement a-t-il ratifié le protocole additionnel à la Convention?

Oui  année de ratification 2000 Non

c) **Engagement à l'égard des protocoles continentaux sur l'égalité hommes - femmes**

1.5 Indiquer les mesures prises pour appliquer au niveau national la politique, la stratégie ou le cadre ci-après qui ont été adoptés à l'échelle continentale:

1. *Déclaration solennelle de l'Union africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes* Année 2004

1.1. Présentation de rapports: Toujours  Parfois  Jamais

2. *Protocole africain sur les femmes* [ 2005 ratifié par ordonnance

2.1. Présentation de rapports: Toujours  Parfois  Jamais

d) **Engagement à l'égard des politiques et stratégies sous régionales pertinentes**

1.6 Indiquer les politiques ou stratégies sous régionales pertinentes et les mesures prises au niveau national

Instrument	Mesures prises au niveau national
Politique sexospécifique de la CEDEAO	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diffusion de la politique auprès des services techniques, de la société civile</li> <li>- réalisation de l'enquête budget temps au Mali</li> </ul>
Application de la politique sexospécifique CEDEAO dans l'espace UEMOA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place du réseau des femmes opératrices et économiques</li> <li>- élaboration et mise en œuvre du programme d'appui aux femmes opératrices et économiques</li> <li>- renforcement des capacités des cadres des départements ministériels pour la prise en compte du genre dans les budgets</li> <li>- projet d'appui aux activités économiques des femmes et des jeunes sur financement BOAD</li> </ul>
Politique genre Union Africaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration d'un plan d'action décennal pour l'atteinte de l'objectif 3 du millénaire pour le développement</li> <li>- élaboration en cours de l'IDISA (Indice de Développement et d'Inégalités des Sexes en Afrique) Mali</li> </ul>

e) **Adoption d'une politique nationale en matière d'égalité hommes - femmes**

1.7 Le gouvernement a-t-il élaboré une politique nationale en matière d'égalité hommes - femmes ou, le cas échéant, révisé la politique en place en application des recommandations de Beijing + 10 ?

Oui  Année d'adoption [\_\_2002\_\_] Non

*Suite à l'évaluation en 2007 de la politique de promotion de la femme de l'enfant et de la famille (2002-2006), le Gouvernement du Mali s'est engagé en 2008 dans l'élaboration d'une politique nationale d'égalité entre les femmes et les hommes. En plus de cette politique en cours d'élaboration, il existe une politique d'égalité Femme/Homme du Ministère de la Justice adoptée en 2008.*

f) **Questions nouvelles pour l'Afrique**

1.8 Votre gouvernement a-t-il mis en place un mécanisme de budgétisation favorable à l'égalité hommes – femmes?

Oui  Année de mise en place [\_\_\_\_\_] Non

*Malgré cet état de fait, au niveau de certains secteurs sociaux (santé, éducation) il existe des comités techniques, des comités de suivi et les comités de suivi de l'appui budgétaire qui veillent à l'application de la prise en compte de la budgétisation favorable à l'égalité hommes-femmes et qui proposent des mesures et plans d'action complémentaires.*

1.9 Quels enseignements ont-ils été tirés de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière d'égalité entre les hommes et les femmes?

***Le Mali est en phase d'élaboration de sa politique nationale d'égalité entre les hommes et les femmes.***

***Les premiers enseignements tirés :***

- ***Disponibilité et mobilisation des différents acteurs,***
- ***Engagement des PTF à accompagner et à soutenir la politique,***
- ***Accompagnement du processus d'élaboration de la politique par une stratégie de communication.***

**g) Intégration des principes de l'égalité entre les hommes et les femmes aux stratégies nationales de développement et aux documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté**

**1.10** Le gouvernement a-t-il mis au point une stratégie nationale de développement ou un document stratégique pour la réduction de la pauvreté ?

Stratégie:                      Oui                       Année [ 2007- 2011 ]                      Non   
 Document:                      Oui                       Année [ 2006 ]                      Non

Si c'est le cas, veuillez indiquer les domaines intégrés à la stratégie nationale de développement et inscrits au budget du programme national d'activités (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est oui* )

***Questions relatives à l'égalité hommes-femmes intégrées aux stratégies nationales de développement ou au document stratégique pour la réduction de la pauvreté***

***Questions relatives à l'égalité hommes-femmes inscrites au budget du programme national de développement***

<b>Les 12 domaines critiques</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>
1. Les femmes et la pauvreté	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2. Les femmes et l'économie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3. Éducation et formation des femmes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Les femmes et la santé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. La violence à l'égard des femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Les femmes et les conflits armés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Les femmes et la prise de décision	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Les droits fondamentaux des femmes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
9. Les femmes et les medias	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Les femmes et l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. La petite fille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12. Le VIH/Sida	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**Questions nouvelles pour l'Afrique**

13. Financement de l'égalité hommes-femmes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. Autres (préciser)		
- <b><i>Problématique du changement climatique,</i></b>		
- <b><i>Traite des femmes et des enfants</i></b>		

**1.12** Veuillez évaluer le degré de disponibilité dans votre pays des statistiques et données ci-après

Très satisfaisant	Satisfaisant	Moyen	Insuffisant	Très insuffisant
1	2	3	4	5

<b>Disponibilité des statistiques sur la question de l'égalité hommes - femmes dans les domaines ci-après</b>	<b>Réponse</b>				
	1	2	3	4	5
Données ventilées par sexe sur les questions sociales (éducation, santé)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Données ventilées par sexe sur les questions économiques (production, revenu, commerce, emploi, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Données ventilées par sexe sur les questions environnementales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Données ventilées par sexe sur la gestion du temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Statistiques sur la violence liée au genre /violence à l'égard des femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Statistiques sur les postes de responsabilité occupés par les femmes (gouvernement, Parlement, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.13 Évaluer l'efficacité de la méthode de diffusion des statistiques sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes **2**

Très suffisante	Suffisante	Moyenne	Mauvaise	Insuffisante
1	2	3	4	5

1.13.1 Fait-on appel aux TIC? Oui  Non

Veillez préciser:

- *Base de données socioéconomiques du Mali « Malikunnafoni »,*
- *Site de «Malikunnafoni »,*
- *Base de données sur la femme et l'enfant,*
- *Site du secteur promotion de la femme, de l'enfant et de la famille,*
- *Bulletin statistique de la femme et de l'enfant*
- *Portail du centre africain pour le genre (Addis Abeba)*

## DEUXIEME PARTIE: Examen des 12 domaines critiques et autres questions nouvelles

**Préambule:** La deuxième partie contient une série de questions qui peuvent être utilisées pour évaluer les résultats d'un pays par rapport aux mesures que doivent prendre les gouvernements, comme indiqué dans le Programme d'action de Beijing de 1995. Tous les domaines critiques sont couverts. Les pays examineront également leurs résultats à la lumière des questions interdépendantes et des questions nouvelles pour l'Afrique en rapport avec le Programme d'action de Beijing.

### Section 1: Les femmes et la pauvreté

#### a) Mesures prises par le gouvernement

2.1.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement à travers la révision des grandes orientations, la mise en place d'un nouveau cadre juridique et d'autres interventions et stratégies socio-économiques, pour renforcer l'autonomie des femmes et réduire leur niveau de pauvreté. *(Ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")*

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Reponses	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Réaffectation des dépenses publiques en faveur des programmes et projets visant à renforcer l'autonomie des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Le gouvernement s'est engagé à accompagner des projets et programmes en faveur des femmes : RECOFEM, PAREFH, Projet d'appui aux femmes opératrices et économiques, Construction et équipement des centres socioéducatifs pour femme et enfant, projet d'appui aux activités économiques des femmes « Layidu Wari »	-Renforcement des capacités des femmes des organisations de la société civile féminine (évaluation 2008 du RECOFEM) -Renforcement du mécanisme institutionnel du MPFEF et les services producteurs de données statistiques (évaluation 2008 du PAREFH)  -Amélioration du revenu des femmes à travers le financement des microprojets (évaluation 2008 du plan d'action de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille) -Amélioration de l'accessibilité des femmes des organisations de la société civile au crédit
Mise en place d'instruments de protection sociale (filets de protection en faveur des femmes et des petites filles)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	- Adoption en 2004 par le Gouvernement du Plan National d'Extension de la Protection sociale (2005-2009) - Adoption par le Gouvernement du projet de loi instituant le Régime d'Assurance Maladie	Les différents textes sur l'assurance maladie, assistance médicale et la sécurité sociale sont adoptés par le Gouvernement

		<p>- Adoption par le Gouvernement du projet de loi instituant le Régime d'Assistance Médicale</p> <p><u>Perspectives</u> : on peut retenir que les objectifs fixés dans la Déclaration de Politique concernent entre autres les femmes et les enfants. Ils visent à contribuer à la protection de leurs droits conformément aux conventions internationales signées par le Mali.</p> <p>- création d'un fonds d'Appui aux pensions alimentaires au profit des femmes divorcées et des femmes seules chargées de famille.</p> <p>-adoption d'un système de prélèvement obligatoire pour pension alimentaire au profit des femmes divorcées.</p> <p>-élaboration d'un second plan 2010-2014.</p>	
Fourniture de services (formation, services juridiques, crédit) aux femmes pour la création d'entreprises.	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'appui aux femmes opératrices économiques	<b>Les capacités des femmes entrepreneurs sont renforcées en création, gestion d'entreprises ainsi qu'en TIC (2008)</b>

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.1.2 En ce qui concerne le domaine critique "Les femmes et la pauvreté", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à renforcer l'autonomie des femmes et à réduire la pauvreté. *(Cocher la case appropriée)*

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Reponses	Réponse
Mise en place d'un mécanisme de gestion axé sur les résultats	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes- femmes et utilisation des TIC pour réduire la pauvreté des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes - femmes pour réduire la pauvreté	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

- ***Le renforcement de capacités des agents de l'Etat chargés de la planification et de la budgétisation en gestion axée sur les résultats***
- ***Adoption du système du budget programme axé sur les résultats par le gouvernement***
- ***Présence de 33% d'hommes au département en charge de la promotion de la femme***
- ***Gestion concertée des banques de céréales au niveau communautaire par les hommes et les femmes***
- ***Equipement des femmes productrices dans le cadre de la diversification des productions agricoles***
- ***Financement et mise en œuvre de certains projets tels que le PAREFH***

## Section 2: Education et formation des femmes

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.2.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement en faveur de l'éducation et de la formation des femmes. (Ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Elimination des obstacles qui entravent l'accès des garçons et des filles à l'éducation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-Instauration des cantines scolaires	<b>Nbre de cantines : publiques : 658 ; privées : 48 ; communautaires : 88 ; medersas : 17 ; soit un total de 811 cantines en 2008 pour 172877 enfants</b>
		-Évolution du budget alloué à l'éducation	-15,4 % en 2005, 16,9% en 2006, 16,8% en 2007, 18% en 2008
		-Libéralisation de l'école	-4942 écoles privées, communautaires et médersa en 2006- 2007 contre 3767 écoles publiques (1 <sup>er</sup> cycle de l'enseignement fondamental) <b>En 2007-2008, on a 5399 écoles privées, communautaires et medersas ( dont 3126 pour le privé, 806 pour le communautaires et 1467 pour les medersas) pour 5070 écoles publiques</b>
		-création de centres d'éducation pour le développement	-1278 centres d'éducation pour le développement fonctionnels en 2007 <b>1046 CED fonctionnels en 2008)</b>
		<b>Construction de salles de classe dans toutes les régions</b>	<b>- 1860 salles de classe réceptionnées en 2008</b>
		<b>- Expérimentation de l'ECU (Ecole à Classe Unique)</b>	<b>Pour l'année scolaire 2007-2008, 5 écoles sont retenues pour l'expérimentation</b>

		<b>-Programme d'allègement des tâches ménagères</b>	<b>Installation de plates formes multifonctionnelles (300 villages touchés)</b>
Mesures visant à renforcer la présence et le maintien des femmes et des filles dans l'enseignement supérieur, notamment dans les sciences, les mathématiques et la technologie	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Monitoring des filles au niveau du fondamental et du secondaire assuré par la FEMSA (Education Féminine en Math et Sciences en Afrique) à travers l'ONG FAWE ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séminaire de formation des enseignants sur l'intégration du genre dans l'enseignement des sciences et technologie en Afrique (Cameroun en 2006) ;</li> <li>- Organisation des cours de rémédiation en math, sciences et technologie dans certaines écoles fondamentales ;</li> <li>- Organisation des journées scientifiques à l'attention des élèves ;</li> <li>- Analyse des épreuves d'examen et des programmes d'enseignement en sciences, math et technologie</li> <li>- Etude recherche sur l'accès et la performance en math, science et technologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des enseignants ont été formés sur l'intégration du genre dans l'enseignement des sciences et technologie en Afrique (Cameroun en 2006) ;</li> <li>- Des cours de rémédiation sont organisés en math, sciences et technologie dans certaines écoles fondamentales et les lycées ;</li> <li>- Tenues des journées scientifiques à l'attention des élèves ;</li> <li>- Les épreuves d'examen et les programmes sont analysés</li> </ul>
Comblent l'écart entre hommes et femmes dans l'alphabétisation fonctionnelle de base	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<p><b>-Création de centres d'alphabétisation pour femmes</b>  <b>-Accompagnement des microprojets des femmes par des programmes d'alphabétisation</b></p> <p><b>- Création du centre d'éducation et de formation professionnelle pour filles rurales ;</b></p>	<p>En 2006, il y avait un total de 2420 centres. Les effectifs dans les CAF totalisent 61056 dont 53,22% de femmes. Les centres ont été animés par 3397 animateurs dont 33,70% de femmes.</p> <p><b>- Un centre d'alphabétisation pour filles rurales et déscolarisés est ouvert à Makandjana (Siby)</b></p>

		- <b>Construction de salles de classe pour former les filles et les femmes du village et des villages environnants en alphabétisation, et activités génératrice de revenu</b>	- <b>3 salles de classes sont construites ; 120 auditrices et 2 animatrices sont formées</b>
Appuyer et effectuer des études et des recherches sur la question de l'égalité hommes - femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evaluation stratégique en matière de genre au Mali</li> <li>-Etude sur la participation des femmes à la vie publique et politique</li> <li>-Etat des lieux sur la contribution de la femme à la production de la richesse dans la zone de l'Office du Niger</li> <li>-Etude sur les femmes entrepreneurs</li> <li>-Etude sur les femmes élues</li> <li>-Etude sur les violences déclarées</li> <li>-Etude sur l'accès des femmes aux crédits</li> <li>-Etude sur les femmes dans l'accès aux postes de responsabilités, médias, banques et système financier décentralisé</li> <li>-Etude sur les femmes dans l'orpaillage</li> <li>-Etude sur le budget temps</li> <li>-Etude sur les connaissances aptitudes sur les droits des femmes et des enfants</li> <li>-Enquête démographique et de santé IV Mali</li> <li>-Recensement industriel</li> <li>- <b>Etude sur les obstacles à la scolarisation des filles au Mali</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-<b>La situation des femmes est mieux connue dans les différents secteurs ( entre 2005 et 2007)</b></li> <li>-<b>la perception de la population sur les droits des femmes est mieux connue.</b></li> <li>-<b>le niveau d'instruction des femmes en langues nationales est mieux connu.</b></li> <li>- <b>Les obstacles à la SCOFI sont mieux connus</b></li> </ul>
Eliminer les disparités entre hommes et femmes dans tous les domaines de l'enseignement supérieur d'ici à 2015	Oui <input type="checkbox"/>		
Mesures pour lever les obstacles qui entravent la scolarisation des adolescentes enceintes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Lettre circulaire N0 ; 0034 du 1<sup>er</sup> février 1993</b>	Les filles enceintes ne sont plus exclues de l'école et

		<b>du DNEF abrogeant la mesure d'exclusion qui sanctionne les jeunes filles tombées en grossesse</b>	peuvent poursuivre leurs études. L'année de grossesse n'est pas comptabilisée dans la scolarité.
--	--	--	---

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.2.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Education et formation des femmes", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à renforcer l'autonomie des femmes et à réduire la pauvreté. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace /	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et utilisation des TIC pour l'éducation des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Prise en charge des questions de sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes – femmes en faveur de l'éducation et de la formation des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une des questions ci-dessus est "oui", veuillez préciser:

- existence d'une politique de scolarisation des filles assortie d'un plan d'action,
- existence d'une section de scolarisation chargée du suivi de la scolarisation des filles,
- production et publication de l'annuaire statistique de l'éducation,
- mise en place d'un système d'information sur l'éducation ( phase d'élaboration)
- programme annuel de formation des enseignants en genre
- existence de salles informatiques dans le secondaire et le supérieur
- programme d'installation de centres en milieu communautaire (CLIC) financé par l'USAID
- mise en place d'une agence de TIC (AGETIC)
- organisation des sessions de formation à l'intention des femmes par les ONG féminines (RECOFEM, COFEM)
- organisation de la semaine e-festival
- organisation d'émission télévisée « Cyber NTIC »
- mise en place de cantines scolaires et distribution de vivres dans le septentrion du Mali

### Section 3: Les femmes et la santé

#### a) Mesures prises par le gouvernement

2.3.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer des services de santé de qualité pour les femmes (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui"*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD et de la Déclaration de Copenhague	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-existence d'une politique nationale pour la population</li> <li>-révision de la politique nationale de population</li> <li>-Création d'une direction nationale de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'amélioration du niveau et de la qualité de vie des population est connue</li> <li>-Le taux d'accroissement naturel de la population est connu (3%)</li> <li>-L'espérance de vie des populations a augmenté (03 an)</li> <li>-l'entrée en union surtout pour les filles est précoce</li> </ul>
Elaboration, mise en œuvre et suivi de programmes de santé tenant compte de l'égalité hommes - femmes, notamment des services de santé en matière de reproduction et de sexualité et des services d'éducation abordables pour les femmes et les jeunes filles, et augmentation des ressources pour la santé des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prolongation du programme décennal de développement socio sanitaire (PRODESS II) sur la période 2007-2011,</li> <li>-subvention des services de planification familiale</li> <li>-ouverture des services de santé en matière de santé de reproduction et de sexualité à d'autres acteurs non étatiques (privé, ONG)</li> <li>-renouvellement du projet jeune pour la santé de la reproduction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-les populations sont mieux informées sur leur sexualité, notamment les femmes et les filles (y compris les filles migrantes)</li> <li>-l'accessibilité aux services d'information et de prise en charge est améliorée</li> </ul>
Réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles, prise en charge des effets des avortements non médicaux, accès permanent des filles aux services et information en matière de santé et de nutrition, et lutte contre les pratiques traditionnelles préjudiciables pour la santé des femmes et des filles, notamment les mutilations génitales	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de la feuille de route pour l'accélération de la réduction de la mortalité et de la morbidité néonatale au Mali (2007)</li> <li>-gratuité de la césarienne</li> <li>- mise en place du Programme droits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le paquet de soins obstétricaux et néonataux essentiels sont disponibles et accessibles</li> <li>- le taux de mortalité maternelle est passé de 577 pour 100000 naissances vivantes en 2001 à 464 en 2006</li> <li>- le taux d'excision est</li> </ul>

		humains équité de genre (PDHEG)	passé de 92% en 2001 à 85% en 2006
Appui aux interventions visant à réduire la propagation du paludisme, des maladies cardiovasculaires, des infections sexuellement transmissibles et des cancers féminins, notamment la fourniture de services de santé en matière de reproduction gratuits ou subventionnés	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-Erection du Programme de lutte contre le paludisme en Direction nationale de lutte contre le paludisme -stratégie distribution de moustiquaires imprégnées pour les femmes et les enfants de moins de 5 ans - gratuité du traitement du palu pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans -prise en charge des maladies de cancer chez les femmes	-62% des ménages ont bénéficié de moustiquaires imprégnées - la prise en charge des maladies infantiles et maternelles est assurée
Introduction de cours obligatoires sur l'égalité hommes-femmes dans les facultés de médecine	Oui <input type="checkbox"/>		

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.3.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les femmes et la santé", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer des soins de santé de qualité pour les femmes et à réduire la pauvreté. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et TIC pour la santé des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes- femmes pour améliorer la santé des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Appui aux femmes âgées	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Appui aux filles contaminées par le VIH/Sida	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une des questions ci-dessus est "oui", veuillez préciser:

- existence d'un cadre de suivi évaluation : Comité Régional d'Orientation de Conception et d'Evaluation du PRODESS, (CROCEP), Journée nationale d'évaluation, Comité technique et de Suivi
- existence d'un plan stratégique national de santé de la reproduction des adolescents et des jeunes (SRAJ)
- implication du conseil national des jeunes et de la jeune chambre économique internationale
- existence de pairs éducateurs
- formation de personnel, dotation du personnel en matériels roulants et équipements
- création d'une agence de la télé- médecine,
- existence de l'agence nationale pour la sécurité sanitaire des aliments (ANSSA)
- mise en œuvre du plan stratégique national pour l'alimentation et la nutrition : semaine d'intensification de l'alimentation et de la nutrition (SIAN), l'iodation du sel, semaine de l'allaitement maternel, la supplémentation de la vitamine A et en Fer.
- la création des pools mères enfants, l'institution des régimes d'assistance médicale, de sécurité sociale et d'assurance maladie obligatoire
- existence d'un institut en géroto-gériatrie
- organisation des consultations médicales et spécialisées gratuites

- institutionnalisation de la carte de priorité pour les personnes âgées
- prise en charge des personnes vivant avec le VIH (PVVIH)
- existence des centres de dépistage volontaires au niveau des centres jeunes, des structures privées et communautaires

#### Section 4: Le VIH/Sida et ses effets sur l'égalité hommes-femmes

##### a) Cadre institutionnel et politique national

2.4.1 Votre **gouvernement** a-t-il mis en place un cadre institutionnel pour la prise en charge de la question du VIH/Sida ou adopté une stratégie ou des mesures, notamment une modification du dispositif législatif pour répondre aux préoccupations en la matière ?

Oui

Non

Si oui, veuillez apporter les précisions ci-après:

*Le mali dispose d'un cadre institutionnel de lutte contre le VIH et le SIDA. Présidé par le chef de l'Etat et constitué à part égale de représentants des secteurs public, privé et de la société civile, le haut Conseil national de lutte contre le SIDA (HCNLS) a pour mission de définir la politique en matière de lutte contre le VIH et le SIDA et de fixer les orientations relatives au développement des stratégies nationales et des programmes y afférents. Il se réunit une fois par an sur convocation de son Secrétariat Exécutif. Le Secrétariat Exécutif du haut conseil national de lutte contre le SIDA (SE-HCNLS) est chargé de la coordination générale de toutes les interventions de lutte.*

*A l'image du HCNLS, des organes d'orientation sont constitués au sein des collectivités décentralisées :*

- . au niveau de chaque région par un Conseil Régional de lutte contre le SIDA (CRLS) ;*
- . au niveau de chaque cercle par un conseil local de lutte contre le SIDA (CLLS),*
- . au niveau de chaque commune par un comité communal de lutte contre le SIDA (CCLS)*
- . au niveau de chaque village ou fraction par un comité villageois et/ou de fraction de lutte contre le SIDA (CVLS)*

*Le cadre institutionnel en vigueur respecte les préceptes des Trois Principes Directeurs de l'ONU SIDA intègre le mainstreaming de lutte contre le VIH et le SIDA dans la lutte nationale contre la pauvreté et pour la croissance et enfin, favorise la création d'une réponse locale durable à travers la décentralisation. Toutefois, les dispositifs et mécanismes de lutte mériteraient d'être affinés pour :*

- Une meilleure adéquation structurelle du SE-HCNLS suite à l'adoption du CSN et de son PO par le HCNLS et le gouvernement*
- La bonne mise en œuvre du mainstreaming de lutte contre le VIH et le SIDA dans le cadre stratégique national de lutte contre la pauvreté et pour la croissance.*

*Aux fins de l'intersectorialité, chaque département ministériel a créé en son sein un comité de coordination sectorielle de lutte contre le VIH et le SIDA chargé de fixer les orientations relatives à la lutte au sein du domaine de développement dont le Ministère a la charge. Chacun des comités dispose d'une cellule de coordination sectorielle qui en assure le secrétariat et l'exécution des décisions prises. La cellule entretient des relations de travail avec les organes de coordination des intervenants du secteur privé et de la société civile pour le domaine concerné, ainsi qu'avec les partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine. Dans l'intérêt de la mise en œuvre des approches intersectorielles, elle assure la liaison avec ses paires dans les autres départements ministériels*

- |   | Oui                                 | Non                      |
|---|-------------------------------------|--------------------------|
| 1. Existence d'une politique du VIH/Sida soucieuse d'égalité entre les homes et les femmes    | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Existence de directives et normes de prestation de services soucieuses d'égalité entre les | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

- hommes et les femmes
3. Disponibilité des ressources humaines suffisantes
4. Autres (veuillez préciser)

- existence d'une stratégie nationale de lutte contre le SIDA
- existence d'organisations de personnes vivant avec le VIH
- institutionnalisation d'un mois de lutte contre le SIDA
- attribution de distinction aux acteurs qui se sont fait distinguer dans la lutte contre le SIDA

2.4.2 Votre gouvernement a-t-il mis en place des cadres juridiques opérationnels pour atténuer la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles et en assure-t-il le suivi?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser

**-Loi N° 06-028 du 29 juin 2006 fixant les règles relatives à la prévention, à la prise en charge et au contrôle du VIH**

**-Décret sur la confidentialité du statut sérologique par rapport au VIH**

**-Couverture du territoire en site prévention de la transmission mère enfant (PTME)**

**b) Stratégie de prévention et de traitement du VIH/Sida**

2.4.3 Votre Gouvernement a-t-il adopté récemment des mesures et des politiques visant notamment à modifier la législation dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de traitement du VIH/Sida?

Stratégies de prévention et de traitement du VIH/Sida	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Conseils et dépistage volontaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Création de centre de conseil et de dépistage volontaire (CCDV) à tous les niveaux	- 69 points de dépistage sont créés en 2008. -le dépistage en stratégie avancée est organisé par certaines ONG tel que PSI Mali.
Disponibilité et utilisation des préservatifs masculins et féminins	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-Ouverture de points de vente dans les structures sanitaires, pharmacies, boutiques, dans les boutiques de distribution à base communautaire, les dépôts de vente des médicaments -existence de distributeur automatique dans le secteur informel	De 2005 à 2007, près de 1122963 préservatifs ont fait l'objet de vente (21%) et de distribution gratuite (79%).

Interventions ciblées en direction des femmes et d'autres groupes vulnérables	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<p><i>-Campagnes de sensibilisation à l'endroit des groupements féminins</i></p> <p><i>-Financement des projets d'activités génératrices de revenus (AGR) au profit des personnes vivant avec le VIH</i></p> <p><i>-dons et legs au profit des personnes vivant avec le VIH</i></p>	<p>-les groupes à risques sont informés et sensibilisés.</p> <p>-Les personnes vivant avec le VIH mènent une vie normale et active.</p>
Prévention de la transmission de la mère à l'enfant	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<p><i>-existence d'un plan d'action pour l'extension de la PTME</i></p> <p><i>-formation du personnel de la santé et dotation en équipements</i></p>	<p>-172 sites ont été créés en 2008</p> <p>-les enfants nés de mères séropositives sont épargnés du VIH</p>
Administration de la thérapie antirétrovirale	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<p><i>-Disponibilités des anti-rétroviraux (ARV)</i></p> <p><i>-Gratuité des ARV</i></p>	Le nombre de PVVIH soumis à un traitement ARV a augmenté.
Campagnes de communication pour modifier les comportements	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<p><i>-institutionnalisation du mois de lutte contre le VIH et le Sida</i></p> <p><i>-campagnes massives de sensibilisation impliquant le secteur public et privé.</i></p> <p><i>- production et diffusion de supports</i></p> <p><i>-réalisation d'émissions radiophoniques et audiovisuelles</i></p>	-354255 supports (affiches, sketch etc.) de diverses natures ont été produits et distribués sur la période 2005 à 2007
Soins médicaux et psychologiques et services sociaux pour les victimes du VIH/Sida	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<p><i>-existence de structures spécialisées tels que le centre d'éducation, de soins, d'animation et de conseils (CESAC), population service international (PSI/Mali) et autres ONG</i></p>	<i>La prise en charge médicale, nutritionnelle et psychologique est assurée</i>
Soins à domicile	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<i>-organisation de visite à domicile (VAD)</i>	Le nombre de PVVIH bénéficiant de la prise en charge à domicile a fortement augmenté
Autres (veuillez préciser)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Prise en charge scolaire, vestimentaire et nutritionnelle des enfants orphelins du VIH par les structures	Les enfants orphelins affectés et infectés par le VIH sont scolarisés

## Section 5: Violence à l'égard des femmes

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.5.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour éliminer la violence à l'égard des femmes (ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Stratégies de prévention et de lutte contre les violences	Reponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Dispositions juridiques pour sanctionner la violence à l'égard des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-dispositions du Code pénal (articles 207 et 226)	<i>Le nombre de jugements rendus sur la base de la violation des articles cités.</i>
Promulgation ou renforcement de la législation sanctionnant les contrevenants et appui aux femmes victimes de violence à travers une assistance judiciaire et juridique	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-existence des cliniques juridiques -mise en place de fonds d'assistance aux femmes victimes	La prise en charge des femmes victimes de violences est de mieux en mieux assurée
Prise en compte de l'égalité hommes -femmes dans toutes les politiques et lois en rapport avec la violence à l'égard des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Accès des femmes handicapées à l'information sur les services en faveur des victimes de la violence	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-Encadrement des femmes handicapées organisées en associations -organisation des séances d'information à l'intention des associations de femmes handicapées	Les femmes handicapées sont mieux informées sur leurs droits en matière de violence.
Existence de foyers et de services de secours dotés de moyens financiers suffisants à la disposition des filles et des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Recherche, collecte de données et compilation de statistiques sur la violence au sein de la famille	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-Prise en compte de la violence au sein de la famille dans les questionnaires de l'enquête EDSM IV -Enquête nationale sur l'excision	-Les données sur les violences au sein des familles sont disponibles (83 cas déclarés de répudiation en 2005 contre 105 cas en 2006.
Mesures visant à empêcher le tourisme sexuel et la traite des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Encouragement des médias à examiner les effets des approches stéréotypées des rôles respectifs des hommes et des femmes, notamment celles qui sont véhiculées par la publicité	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Attribution de prix de meilleurs articles de presse valorisant l'image de la femme dans les médias	Une image positive de la femme est de mieux en mieux véhiculée

### b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.5.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "La violence à l'égard des femmes", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à éliminer la violence à l'égard des femmes. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Reponses	Reponses
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes pour éliminer la violence à l'égard des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une des questions ci-dessus est "oui", veuillez préciser:

- existence de statistiques disponibles sur les violences déclarées (répudiation, viols, coups et blessures, injures et harcèlement)
- organisation de séances de sensibilisation auprès de la population sur les violences faites aux femmes
- élaboration d'un manuel de formation sur les violences faites aux femmes,
- mise en place du projet droits humains équité genre (PDHEG)

## Section 6: Les femmes et les conflits armés

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.6.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour protéger les femmes dans les situations de conflit armé (ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
La voix des femmes dans la prévention des conflits est entendue et elles participent activement aux processus de paix, notamment la planification, la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets en faveur des réfugiés	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-Existence d'une stratégie d'implication des femmes dans la prévention et la gestion des conflits -appui aux organisations de femmes engagées dans la paix dans la distribution de vêtements et de vivres aux réfugiés et déplacés ;	-nomination en 2005 d'une Ambassadrice comme envoyée spéciale du Président de la République auprès des Nations Unies et de l'Union Africaine, chargée des questions de droits de l'Homme - participation des femmes aux missions de recensement des populations réfugiées en Mauritanie et au Burkina Faso ; - les familles rapatriées de la Côte d'Ivoire ont été accueillies et soutenues par les femmes du Mali  -une femme a été

			<p><i>nommée comme membre du Comité des Sages de l'Union Africaine ; - participation du Mali au forum de la société civile de l'Afrique de l'ouest (FOSCAO) initié par la CEDEAO à Accra sur la paix -une malienne a été élue comme Secrétaire Exécutive du FOSCAO-Mali ; la mise en place de l'antenne du Réseau Mano river au Mali ;</i></p> <p><i>-un forum a été tenu sur « Genre, Paix et Sécurité » de Femme Africa, Solidarité qui a consacré la désignation de certaines femmes comme membre de FAS au Mali.</i></p> <p><i>-3 femmes militaires et 2 Commissaires de police femmes, ont participé dans les opérations de maintien de la paix au Congo et au Libéria</i></p>
Formation des femmes au règlement des conflits, à la réconciliation et à la tolérance	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<i>-organisation de fora et de sessions de formation sur la culture de la paix</i>	Les capacités des femmes engagées dans la résolution des conflits sont renforcées
Prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans le règlement des conflits armés et autres	Oui <input type="checkbox"/>		
Enquêtes et poursuites contre les membres de la police, des services de sécurité et des forces armées impliqués dans des actes de violence à l'égard des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Protection et garantie de l'intégrité des femmes réfugiées	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<p><i>-inscription budgétaire en faveur des femmes réfugiées</i></p> <p><i>-Création des camps pour réfugiées</i></p> <p><i>-Aide humanitaire en faveur des réfugiées</i></p>	Les femmes réfugiées sont appuyées protégées
Formation des officiers de l'armée dans le domaine des droits fondamentaux des femmes et mesures pour aider les femmes réfugiées à surmonter les traumatismes consécutifs aux viols et à l'isolement	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<p><i>-organisation de sessions de formation</i></p> <p><i>-insertion de curricula sur les droits humains dans</i></p>	Les capacités des officiers militaires sont renforcées en matière de droits humains

		<b>la formation académique des militaires</b>	
Application des dispositions de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>-diffusion de la résolution -production de rapport annuel sur l'application</b>	<b>les femmes participent de plus en plus à la prévention et à la gestion des conflits</b>
Application des dispositions du Protocole de l'UA sur les droits fondamentaux des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>-diffusion du protocole</b>	<b>Les dispositions du protocole sont connues</b>
Ratification et intégration des conventions et protocoles internationaux à la législation nationale	Oui <input type="checkbox"/>		

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.6.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "*Les femmes et les conflits armés*", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à protéger les femmes dans les conflits armés. (*Cocher la réponse appropriée*)

<b>Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après</b>	<b>Réponse</b>	<b>Réponse</b>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et utilisation des TIC en faveur des femmes dans les situations de conflit	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Prise en charge des questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes en faveur des femmes dans les conflits armés	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

- existence du PRECAGED et l'Agence pour le Développement du Nord (ADN)*
- implication des hommes et des garçons dans les conflits armés*
- organisation des sessions de formation sur la culture de la paix*
- appui alimentaire aux familles victimes de conflits armés*
- inscription budgétaire en faveur des réfugiés*

**Section 7: Les femmes et l'économie**

**a) Mesures prises par le gouvernement**

2.7.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer la pleine participation des femmes à l'économie (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui"*)

<b>Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après</b>	<b>Réponse</b>	<b>Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national</b>	<b>Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)</b>
Adoption et promulgation de lois garantissant un accès égal à l'emploi et à la protection sociale	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>-Constitution du 25 février 1992 -existence d'une politique nationale de l'emploi</b>	<b>Les femmes et les hommes ont un égal accès à l'emploi et à la protection sociale</b>

		-projet de loi adopté par le Gouvernement en conseil des ministres portant sur la protection sociale	
Garantie d'un accès égal aux capitaux et aux opportunités commerciales.	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-code du commerce -code des investissements -code general des impôts -reform du système financier décentralisé	Les femmes et les hommes accèdent aux capitaux et aux opportunités au même titre que les hommes
Renforcement des capacités dans le domaine de l'analyse économique qui tiennent compte de l'égalité hommes-femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	- enquête budget temps en cours	L'analyse économique n'est pas effective
Ratification et intégration à la législation nationale des conventions et protocoles internationaux garantissant la participation des femmes à l'économie	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-textes de l'Organisation pour l'Harmonisation des Droits en Afrique (OHADA) -textes de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA)	Les textes nationaux s'harmonisent de plus en plus avec ceux internationaux

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.7.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les femmes et l'économie", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer la pleine participation des femmes à l'économie. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes- femmes et utilisation des TIC pour la participation des femmes à l'économie	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Prise en charge des questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes- femmes pour favoriser la participation des femmes à l'économie	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

**-Programme de Développement Economique et Social (PDES)**

**-déclaration de politique générale du Gouvernement**

**-document du Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (CSCR)**

**-prise en compte des besoins des hommes et des femmes dans le budget d'Etat à travers les inscriptions et les exécutions des dépenses de lutte contre la pauvreté conformément aux orientations du CSCR**

**-groupes thématiques de suivi de la mise en œuvre du CSCR**

**-comité de suivi des fonds de l'Union Européenne**

**-implication des hommes et des garçons dans les activités économiques des femmes**

**-formation, équipements et organisations des femmes opératrices économiques**

- utilisation de e-commerce, création de site web et d'adresse Email par et pour les femmes*
- existence du Commissariat à la Sécurité Alimentaire*
- présence des femmes dans les circuits de production, de collecte, de commercialisation et de distribution des produits alimentaires*
- existence de projet d'appui aux femmes opératrices et économiques, de projets et programmes intégrés pour femmes*

## Section 8: Les femmes et la prise de décisions

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.8.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer une participation effective des femmes à la gouvernance, au pouvoir et à la prise de décisions. (*Ne cocher la case correspondante que si la réponse est “oui”*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Encouragement et renforcement de la représentation des femmes dans les structures politiques	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-financement des partis politiques contenu dans la charte	Les femmes sont représentées dans toutes les sphères de la vie politique
Encouragement d'une plus grande participation des femmes, notamment les autochtones, aux processus de prise de décisions	Oui <input type="checkbox"/>		
Appui aux travaux de recherche visant à identifier les voies et moyens de renforcer l'autonomie politique des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-réalisation d'étude sur la participation des femmes à la vie publique contrainte et stratégie pour le changement souhaité	Les stratégies pour une participation plus accrue à la vie publique et politique des femmes sont définies

### b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing

2.8.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire “*Les femmes et la prise de décisions*”, veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer une participation égale des femmes au pouvoir et à la prise de décisions. (*Cocher la réponse appropriée*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place de mécanismes institutionnels	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et TIC pour la participation des femmes à la prise de décisions	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est “oui”, veuillez préciser:

- existence de cadre de concertation des femmes des partis politiques, de réseau et de coalition des femmes,
- existence de l'observatoire de la condition de la femme au sein du Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'enfant (CNDIFE)
- existence d'une base de données sur femmes
- 33% d'hommes au MPFEF et existence des points focaux hommes au sein de certains départements ministériels
- organisation de sessions de formation à l'intention des femmes candidates et élues par les organisations de la société civile

*-organisation de sessions de formation en TIC à l'intention des femmes leaders*

**Section 9: Droits fondamentaux des femmes**

**a) Mesures prises par le gouvernement**

2.9.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour protéger les droits fondamentaux des femmes.  
(Ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui")

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Présentation en temps voulu à la Commission du rapport sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Oui <input type="checkbox"/>		
Diffusion de l'information sur les mécanismes de recours nationaux, régionaux et internationaux contre les violations des droits des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-séances d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violence vers les services d'assistance juridique et judiciaire -mise en place des paras juristes auprès des communautés	Les femmes victimes de violences ont bénéficié d'assistance.
Consécration du principe de l'égalité hommes-femmes dans la législation nationale et multiplication des programmes pour protéger les droits fondamentaux des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-loi fondamentale du Mali "Constitution" du 25 février 1992 -mise en place de projets tels que le programme conjoint Droits Humains et Genre(PCDHG)	Le principe d'égalité hommes femmes est intégré dans la législation nationale
Traduction dans un langage accessible au plus grand nombre des données relatives à l'égalité hommes-femmes, notamment les protocoles pertinents	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Traduction de la CEDEF en langues nationales et diffusion	Le contenu de la CEDEF est mieux connu des populations à la base
Ratification et intégration à la législation nationale des conventions et protocoles internationaux et africains garantissant les droits fondamentaux des femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Loi d'orientation Agricole en 2006	Les femmes rurales accèdent plus à la propriété foncière et l'équipement

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.9.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les droits fondamentaux des femmes", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à protéger les droits des femmes. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes-femmes et TIC	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes-femmes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

- existence de la commission nationale des droits de l'homme*
- association malienne des droits de l'homme (AMDH)*
- existence d'un mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)*
- existence de l'espace d'interpellation démocratique (EID)*
- existence du conseil supérieur de l'agriculture*
- existence de données statistiques hommes femmes*
- existence d'ONG et d'Associations mixtes pour la protection des droits des femmes*
- organisations de sessions de formation sur la CEDEF*
- existence des banques de céréales*
- existence d'associations des consommateurs*

## Section 10: Les femmes et les medias

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.10.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer une participation effective des femmes dans les medias (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui"*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Mesures pour appuyer la recherche sur les femmes et les medias et garantir leur accès et leur participation à ces moyens d'information	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Réalisation d'une enquête sur "Femmes et Médias" en 2007	Les femmes sont présentes dans tous les types de medias
Encouragement des politiques médiatiques favorisant l'égalité hommes- femmes, en général, et dans les nominations à tous les postes dans les medias, en particulier	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-Existence de radio, de presse écrite et d'agences de communication pour femmes -Présence des femmes dans les services de communications	-Les femmes sont promotrices d'organes de communication -29% de femmes constituent l'effectif de SOTELMA-Malitel
Encouragement et reconnaissance des réseaux médiatiques féminins	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Existence d'une association des femmes journalistes	Le réseau des femmes journalistes sont impliqués dans toutes les activités
Encouragement de la participation des femmes à l'élaboration des directives professionnelles et des codes de conduite des medias	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-présence de femmes au conseil supérieur de la communication -présence de femmes au sein du bureau de gestion de la maison de la presse -présence de femmes au sein des	<i>Les femmes participent de plus en plus à l'élaboration des directives professionnelles et au respect de la déontologie sur les médias</i>

		<b>d'associations de communicateurs modernes</b> <b>-existence d'une association de communicatrices</b> <b>-mise en place du comité de régulation des télécommunications,</b> <b>du comité national de légal accès aux médias d'Etat et de l'Agence d'Exécution des TIC (AGETIC)</b>	
Encouragement des travaux de recherche soucieux d'égalité entre les hommes et les femmes, mise en œuvre d'une stratégie d'information, d'éducation et de communication et appui à la recherche sur les femmes et les medias	Oui <input type="checkbox"/>		
Application des dispositions du Sommet mondial sur la société de l'information	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>-organisation de formation en TIC</b> <b>-création des Cybers émissions Cybernétiques</b> <b>-organisation de semaine e-festival</b>	<b>Les femmes accèdent aux services des TIC et les utilisent pour la promotion de leurs activités</b>

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.10.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "Les femmes et les medias", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à assurer une participation égale des femmes dans les medias. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Mise en place de mécanismes institutionnels	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes -femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

- existence d'une base de données sur femmes y compris « femmes et Médias »
- participation des hommes et des garçons à l'attribution des prix des meilleurs articles sur femmes
- organisation de sessions de formations à l'intention des femmes dans les médias
- financement d'initiatives privées

**Section 11: Les femmes et l'environnement**

a) **Mesures prises par le gouvernement**

2.11.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement pour assurer une participation effective des femmes aux activités liées à l'environnement (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui"*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Mesures intégrant le principe de l'égalité hommes-femmes dans la conception et la mise en œuvre d'une gestion écologiquement rationnelle des ressources, notamment en milieu rural	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<p><i>-Instauration de la quinzaine de l'environnement</i>  <i>-mise en place de cadres de concertation au niveau local pour l'élaboration et la diffusion d'un guide explicatifs des textes législatifs et réglementaires</i>  <i>-développement d'initiatives locales (mise en place de brigades de surveillance, réglementation des coupes de bois, gestion quotidienne des conflits)</i>  <i>-adoption par le Gouvernement, du Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE)</i>  <i>-appui aux organisations de gestion de ressources telles que AGIR</i></p>	<p><b>-Des parcelles sont reboisées et entretenues par les femmes</b>  <b>-des Comités locaux de l'eau ont été mis en place dans le cadre de la mise en œuvre de la GIRE</b></p>
Mesures pour prendre en compte l'égalité hommes- femmes dans la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le développement n° 7 et renforcer l'autonomie des femmes en tant que productrices et consommatrices pour assurer l'efficacité des interventions dans le domaine de l'environnement	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<p><i>-Mise en place des marchés ruraux de bois</i>  <i>-création de l'agence malienne pour le développement de l'énergie et de l'électrification rurale(AMADER)</i></p>	<p><b>-Des boutiques énergies sont créées</b>  <b>-les femmes acquièrent leur autonomie en tant productrices et consommatrices</b></p>
Fourniture d'une assistance technique aux femmes dans	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<i>-mise en place de</i>	<b>-Les femmes rurales</b>

certains secteurs comme l'agriculture, la pêche, la petite entreprise, le commerce et l'industrie		<b>la Fédération nationale des femmes rurales (FENAFER) et des associations professionnelles des femmes rurales (ASPROFER)</b> <b>-installation des comités de femmes au sein des fédérations des artisans du Mali (FNAM)</b> <b>-mise en place du réseau des femmes productrices de karité</b>	<b>sont mieux organisées et bénéficient d'appui en matière de terre, de crédit et d'équipements</b> <b>-Les capacités des femmes sont renforcées en matière de formation et de recherche de marchés</b> <b>-existence d'une marque sur le karité dénommé « Kalodjè »</b> <b>-les productrices de karité sont renforcées</b>
Évaluation des politiques et programmes du point de vue de leurs effets sur l'environnement et de l'accès égal des femmes aux ressources naturelles et à leur utilisation	Oui <input type="checkbox"/>		

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.11.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "*Les femmes et l'environnement*", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à favoriser une participation égale des femmes dans le domaine de l'environnement. (Cocher la réponse appropriée)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes –femmes et TIC	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes -femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si la réponse à l'une de ces questions est "oui", veuillez préciser:

- participation des hommes et des garçons dans les travaux de reboisement, d'installation de pépinière et dans la gestion des marchés ruraux de bois, des énergies nouvelles et renouvelables*
- formation des femmes rurales en restauration des sols, assainissement*
- recherche de marchés et l'achat d'équipement à travers les TIC (e-commerce)*
- appui alimentaire aux femmes par rapport aux reboisements et à la restauration de la terre*
- le financement des Plans de Développement Socio Economique des Communes (PDSEC), et des micros projets en faveur des femmes*

## Section 12: La petite fille

### a) Mesures prises par le gouvernement

2.12.1 Indiquer les mesures prises par votre gouvernement en faveur des petites filles (*ne cocher la case correspondante que si la réponse est "oui"*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Si oui, indiquer les mesures précises prises au niveau national	Décrire brièvement les résultats concrets obtenus en précisant la date (année)
Elimination des injustices et des obstacles au droit d'héritage des petites filles	Oui <input type="checkbox"/>		
Adoption et promulgation d'une législation pour protéger les jeunes filles de toutes les formes de violence et ne légaliser les mariages qu'avec leur consentement	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-Loi N° 06-024 du 18 juin 2006 régissant l'Etat civil -création de juridiction pour enfant	-Le mariage se fait avec le consentement des deux conjoints -les juridictions pour enfant sont fonctionnels dans les tribunaux de première instance
Mise en œuvre de politiques, plans et programmes pour assurer la survie, la protection, l'épanouissement et le progrès des jeunes filles	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-Elaboration et mise en œuvre des programmes dans le domaine de la protection, de la survie et du développement de l'enfant (filles et garçons) -Mise en place d'un programme d'éveil de conscience de la petite fille -mise en place du programme conjoint des Nations Unies sur les droits humains et genre(PCDHG) -création de centres d'accueil	-taux brut de scolarisation des filles 68% en 2006-2007 et de 70,7% en 2008. -taux de couverture vaccinale DTCP3 est de 90% en 2007 et 94% en 2008 -taux de l'excision est passé de 92% en 2001 à 85% en 2006  -existence de centres d'accueil et orientation
Recherches en cours sur la situation des petites filles et réadaptation des politiques et programmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	-Réalisation d'une étude sur la situation des enfants en situation difficile -Réalisation d'une étude sur les enfants en conflits avec la loi -Réalisation d'une enquête nationale sur l'excision	La situation des filles vulnérables est de mieux en mieux connue

		<b>-Réalisation d'une étude sur la situation des enfants vulnérables</b>	
Elaboration et adoption de programmes, de matériaux pédagogiques et de manuels pour améliorer l'image, la vie et les opportunités d'emploi des jeunes filles	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>-Production de manuels de lecture complémentaires de français</b> <b>-Suppression des images stéréotypes dans les manuels</b> <b>Production d'un document « Ecole et Société : analyse genre des manuels scolaires en usage au niveau du premier cycle de l'enseignement fondamental</b> <b>-introduction du module excision dans l'enseignement fondamental</b> <b>-existence de programme d'appui aux filles migrantes</b> <b>-existence de centres d'apprentissage féminin (CAFe)</b>	<b>-Existence de manuels scolaires non stéréotypés</b> <b>Les filles sont de plus en plus insérées dans la vie active</b>
Garantie d'une prestation équitable de services et de matériels aux jeunes filles handicapées	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Existence d'un programme national de réadaptation à base communautaire (RBC)</b> <b>Existence de structures spécialisées pour handicapés</b>	<b>5 types d'écoles spécialisées (sourds muets, déficients mentaux, handicapés moteurs, visuels)</b>

**b) Prise en charge des questions interdépendantes et des questions nouvelles en rapport avec le Programme d'action de Beijing**

2.12.2 En ce qui concerne le domaine d'action prioritaire "*La fillette*", veuillez indiquer si l'une des questions ci-après a été prise en charge dans le cadre des efforts visant à favoriser les droits des petites filles.  
(*Cocher la réponse appropriée*)

Mesures/actions entreprises dans les domaines ci-après	Réponse	Réponse
Elaboration et mise en œuvre d'une politique efficace	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Mise en place d'instruments et de mécanismes de suivi et d'évaluation	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Disponibilité de données ventilées par sexe	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Participation des hommes et des garçons	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Egalité hommes- femmes et TIC	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Questions liées à la sécurité alimentaire	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Financement de l'égalité hommes -femmes	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

**b) Ratification ou intégration à la législation nationale des protocoles mondiaux pertinents**

2.12.2 Votre pays a-t-il ratifié et intégré la Convention relative aux droits de l'enfant à sa législation?

**Ratification**

Oui

**Intégration**

Oui

Si la réponse à la question ci-dessus est "oui", veuillez préciser:

-ratification de la CDE en 1990

### **TROISIÈME PARTIE: Examen des principaux acquis, défis et enseignements**

De manière générale, dans le cadre de vos efforts pour mettre en œuvre le Programme d'action de Beijing dans votre pays, veuillez mentionner les quatre principaux acquis, défis et enseignements qui, selon vous, méritent d'être signalés. Veuillez les classer par ordre de priorité.

#### **Principaux acquis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing**

1. *Volonté politique affichée des hautes autorités*
2. *Engagement de la société civile et les partenaires techniques et financiers (PTF) à accompagner les efforts du Gouvernement dans la mise en œuvre de la plate forme de Beijing*
3. *Emergence des femmes sur la scène politique, économique, sociale et culturelle*
4. *Engagement des hommes et des garçons à accompagner la plate forme de Beijing*

#### **Principaux défis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing**

1. *Résistance de certaines couches sociales pour une mise en œuvre effective et harmonieuse du Programme d'Action de Beijing*
2. *Problème de financement des activités du Programme d'action de Beijing*
3. *Faiblesse des capacités des femmes à faire face à tous les enjeux du Programme d'Action de Beijing et à leurs méconnaissances*
4. *Manque de mécanismes de suivi évaluation permanents de la plate forme de Beijing*

#### **Principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing**

1. **Nécessité de disposer d'un système de planification et de suivi évaluation de la mise en œuvre de la plate forme**
2. **Nécessité de reconnaissances des efforts des Etats qui avancent**
3. **Nécessité d'harmoniser les textes nationaux avec les conventions et accords signés**
4. **Nécessité de revoir les 12 domaines en intégrant les questions émergentes**

#### **Note finale:**

Considérez-vous que certains thèmes pertinents ne sont pas couverts par le présent questionnaire? Si oui, veuillez faire part de votre point de vue, de vos commentaires et de vos observations à ce sujet

- Traite des femmes et des filles*
- Changements climatiques*
- Montée de l'intégrisme religieux*

*Nous estimons que ces questions émergentes jouent en défaveur à l'atteinte des objectifs de la plate forme.*

**MERCI INFINIMENT!**  
**Bamako, le 30 Avril 2009**